

L'émigration des Chleuhs du Souss les Aït-Ouadrim à Jérada (*)

Paul PASCON et Jean-Paul TRYSTRAM

Les Aït Ouadrim forment une tribu des Chtouka-de la montagne et dépendent du cercle des Aït Baha, dans la région d'Agadir. Elle est située, sur le flanc de la montagne, au sud de la région du Souss. D'après l'enquête collective dirigée par Robert Montagne, (*Naissance du prolétariat marocain, 1948-1950*), on peut distinguer dans cette région deux types d'émigration: une émigration commerçante, qui est bien connue, et qui conduit les Chleuhs des environs de Tafraout à s'installer comme épiciers dans les grandes villes, et une émigration ouvrière, qui est celle de montagnards, souvent assez frustes, qui vont occuper, aussi bien à Casablanca que dans les mines, des postes le plus souvent très peu spécialisés.

Les Aït Ouadrim font nettement partie du second groupe, bien qu'ils soient très proches, géographiquement, du premier. Le territoire sur lequel ils vivent est particulièrement pauvre: un relief très morcelé ne laisse à la culture que des champs malcommodes, encombrés de pierres. La pluie y est relativement abondante, mais le terrain calcaire favorise les infiltrations profondes et empêche la formation d'oueds ou de sources permanents; il faudrait des travaux importants pour forer des puits à une grande profondeur, et rien n'a encore été tenté dans ce sens sur le territoire de la tribu. Les récoltes seront donc, avant tout, tributaires de la bonne répartition des précipitations, et un retard de quelques semaines peut rendre catastrophique une année qui s'annonçait très favorable. La tribu vit sur son orge, ses amandiers, ses arganiers, ses vaches, moutons et ses chèvres. Les produits sont vendus sur les souks de la région.

Il est toujours très difficile de se faire une idée juste de la richesse ou de la pauvreté d'une tribu. Il semble qu'on puisse affirmer cependant que les Aït Ouadrim sont pauvres si on les compare aux tribus de la plaine du Souss, mais qu'ils sont aisés si on les compare aux tribus de la haute montagne voisine. Les registres locaux de Tertib donnent des chiffres souvent très fantaisistes, et quelques recoupements précis nous ont montré qu'on ne pouvait les considérer que comme de très larges approximations.

Tout le monde qui vit ici plus ou moins des produits retirés quotidiennement de la terre, et toute traduction en argent serait trompeuse. On peut seulement indiquer le revenu en produits vendus sur les souks, non compris cette part alimentaire non chiffrable; il semble qu'une famille comprenant deux hommes, une femme et un ou deux enfants en bas âge, dispose en moyenne de 1 ha de terrain, 50 amandiers, 3 arganiers, 1 vache et 1 âne, et on peut évaluer grosso modo le revenu annuel de ces biens à 30.000 F. Il a été possible d'avoir quelques précisions dans certains cas particuliers, correspondant à des familles plutôt au-dessus de la moyenne (Tableau 1).

(*) B.E.S.M. n° 62, 2^e tr. 1954.

TABLEAU 1

		Terrain (orges)	Aman- diers	Autres arbres fruitiers	Vaches	Mou- tons	Anes
Famille	1	1,66 ha	260		1		1
Famille	2	3,34	60	5	1 (et 1 veau)		2
Famille	3	1,06	45		4		
Famille	4	0,80	13		1		
Famille	5	1,16	60		2		
Famille	6	1	15	7	3		
Famille	7	1,16	60		1 (et 1 veau)		
Famille	8	1,16	60		2		
Famille	9	3,34	60		3		2

La nourriture se compose principalement de pain, d'huile d'argan et de thé, complété par du lait, des poules et des œufs avec quelques légumes; les jours de fête, on consomme de la viande.

Le niveau de vie en tribu est, de toutes façons, beaucoup plus bas que celui que les émigrés trouveront à la mine et on s'étonne moins, devant ces données, de l'extrême sobriété de certains mineurs de Jérada.

Le salaire de base du mineur était, aux Charbonnages Nord - Africains, fin 1951, de 236 F par jour pour la catégorie la plus basse et de 529 F pour la sixième catégorie, celle des meilleurs ouvriers. À ceci viennent s'ajouter des primes de rendement qui peuvent être considérables.

Un ouvrier seul à Jérada peut - dans le cas le meilleur - gagner en un mois presque autant que ce que les terres d'une famille rapportent en un an.

Cette disproportion entre les ressources d'un émigré et celles de celui qui reste en tribu ne doit jamais être perdue de vue. Si on estime que le facteur économique est celui qui est déterminant pour l'émigration, on devrait bien plutôt s'étonner de voir encore quelqu'un en tribu. La différence des niveaux est telle qu'on ne comprend plus pourquoi tout le monde ne se précipite pas dans les mines, surtout quand on songe aux avantages sociaux (logement, chauffage) qui s'ajoutent souvent au salaire direct.

L'explication de mouvements d'émigration n'est jamais facile et il faut se garder de tout ramener à des automatismes simples. Les Ait Ouadrin occupent le même territoire depuis très longtemps et les conditions générales de culture n'ont guère varié depuis les temps de la dissidence. L'impression générale cependant est que la «prospérité» de la tribu a augmenté depuis la pacification, bien qu'il soit impossible de donner aucun chiffre qui concrétise cette impression.

La pacification a fait cesser toutes les incursions et toutes les guérillas qui Pesaient lourdement sur l'économie des tribus. Elle a permis - et c'est probablement l'élément le plus important - aux voies de communication de joindre la tribu avec les grandes villes et les centres modernes de l'ensemble du Maroc. Maintenant, les cars et les taxis permettent la circulation hebdomadaire entre les souks et les centres à partir desquels on peut aller partout où on le désire.

On ne pourra, non plus, rien donner de tout à fait précis sur l'état démographique de la tribu. D'après le recensement de 1936 il y avait alors 7.051 Aït Ouadrin; d'après celui de 1951, il y en a 8.730, soit une augmentation de 24 % en 15 ans, chiffre certainement un peu forcé, le recensement de 1936 ayant donné dans ces régions des résultats qu'on peut estimer au - dessous de la réalité. Le dénombrement des cartes d'alimentation en 1947 avait donné 8.290 habitants. Ce nombre est probablement exagéré et il ne faudrait pas en conclure à un accroissement plus rapide de 1936 à 1947 (1,7 % par an) ni à un ralentissement de 1947 à 1951 (1,3 % par an).

Nous pouvons retenir que l'accroissement annuel des Aït Ouadrin est probablement compris entre ces deux extrêmes de 1,3 % et 1,7 % par an. Ce taux d'accroissement est assez proche de ceux qui ont été observés en Europe au début de XIXe (entre 1920 et 1930 le taux annuel d'accroissement de la Pologne est de 1,8 %, celui de l'Espagne de 1 %, celui de la France de 0,7 %)¹.

L'accroissement démographique des Aït Ouadrin n'est donc pas extrêmement grand et la pression démographique seule n'explique pas l'émigration. On pourrait cependant dire que cet accroissement n'étant pas lié, à une modification et à une modernisation des cultures, prend une importance beaucoup plus considérable que celui que les pays européens ont connu, parallèlement à l'extension du progrès technique.

L'émigration ne s'explique pas non plus par une évolution marquée des mœurs. La religion est étroitement respectée et la plupart des hommes font au moins deux prières chaque jour. Les éléments de maraboutisme font partie intégrante, comme on le sait, des habitudes religieuses de la montagne, et on ne s'étonnera donc pas de les trouver chez les Aït Ouadrin. La situation de femme est demeurée ici ce qu'elle était traditionnellement; contrairement même à ce qui se passe dans beaucoup de tribus avoisinantes, la femme Aït Ouadrin se cache encore devant les étrangers et elle ne manque pas de rabattre un coin de son vêtement sur sa figure avant d'engager une conversation.

Le beau - frère ou oncle se voit confier par l'émigré la gérance des affaires familiales. Rien ne permet, bien au contraire, de dire qu'il s'agit d'une société en décomposition; la sévérité des mœurs y est entière et on ne peut trouver une explication à l'émigration.

Les explications classiques de l'émigration - si logiques soient-elles - ne semblent donc guère satisfaisantes pour les Aït Ouadrin et nous croyons que toute étude un peu serrée d'une tribu nous mènerait aux mêmes conclusions. Le phénomène d'émigration est un phénomène social global et ce n'est que très artificiellement qu'on isole certains facteurs. Les Aït Ouadrin ne sont en rien un cas «typique» et leur intérêt vient justement de ce côté «ordinaire» et comme naturel de leur émigration.

Au cours d'une enquête statistique menée en 1951 à Jérada, on trouvait 123 Aït Ouadrin travaillant à la mine. Ils formaient l'un des groupes les plus importants d'ouvriers émigrés du Souss et venant d'une seule tribu (sept autres tribus du Souss

¹ Voir A. Landry - Traité de Démographie - (Payot) p. 61.

seulement avaient envoyé des effectifs plus considérables). 4 % des ouvriers du Souss² à Jérada sont des Aït Ouadrim et ressemblent en presque tout aux ouvriers de Jérada; s'ils se distinguent, c'est au même titre que l'ensemble des Chleuhs du Souss, sans qu'il ait été possible de les séparer de ces derniers. Ils se distinguent cependant par leur situation de famille: comme tous les Chleuhs ils vivent souvent à la mine en célibataires, mais, plus fréquemment, ils sont cependant mariés, et ils ont seulement laissé leur femme au pays.

Bien qu'ils atteignent rarement les catégories professionnelles supérieures à la quatrième (à Jérada, on classe les ouvriers en neuf catégories, la première étant la basse), ils sont cependant, plus que les autres tribus, parmi les cadres inférieurs et les spécialistes. Toutefois, on en licencie un nombre proportionnellement plus grand pour «inaptitudes» et «mesures disciplinaires».

Ces quelques faits sont insuffisants pour se faire une idée complète de leur comportement professionnel, mais une indication s'en dégage cependant: celle d'ouvriers qui peuvent, en arrivant, s'adapter mal au travail, ceux qui subsistent, par contre, ayant tendance à gravir plus rapidement les échelons³.

Les éléments statistiques relevés à la mine sont confirmés par l'observation directe en tribu. Nous avons pu retrouver la trace de 95 émigrés, et interroger leurs familles.

Les situations de famille était la suivante:

59 célibataires	soit 62 %
14 mariés sans enfant	soit 15 %
11 mariés avec 1 enfant	soit 12 %
8 mariés avec 2 enfants	soit 8 %
2 mariés avec 3 enfants	soit 2 %
1 marié avec 4 enfants	soit 1 %

Cette émigration n'est pas toujours récente; la date approximative des départs a été la suivante (Tableau II) pour les 87 émigrés pour lesquels nous avons pu obtenir des renseignements.

² Nous appelons Souss la région qui comprend non seulement la vallée du Souss mais aussi la montagne qui la borde en suivant les limites indiquées par M. Montagne dans la *Naissance du Prolétariat Marocain*.

³ L'étude des «liaisons statistiques» montre qu'il ne s'agit que d'indications valables pour le groupe présent actuellement à Jérada mais qu'il est impossible d'en tirer aucune loi générale pour l'avenir. Le nombre des cas étant assez faible, aucun des «coefficients de liaison» n'atteint une valeur caractéristique (c'est-à-dire une valeur telle qu'elle avait moins d'une chance sur cent d'être atteinte par hasard).

TABLEAU II

Date de départ	Situation de famille actuelle		Ensemble
	Célibataires	Mariés	
Avant la pacification	1		1
A la fin de la guerre	4	8	12
Depuis au moins 5 ans	9	7	16
Depuis au moins 4 ans	5	5	10
Depuis au moins 3 ans	9	4	13
Depuis au moins 2 ans	11	3	14
Depuis au moins 1 an	12	4	16
Depuis au moins 6 mois	2	1	3
Depuis au moins 3 mois	1	1	2
	54	33	87

Ce sont donc surtout des célibataires qui émigrent; les mariés partent seuls (on n'a pu relever qu'un seul cas d'émigré étant parti avec sa femme à Jérada). Quatorze célibataires ont pris femme depuis qu'ils travaillent à la mine; c'est au pays, le plus souvent à l'occasion d'une permission, qu'ils sont venus chercher une épouse.

En résumé:

- 1 seul est parti avec sa femme,
- 18 sont partis en laissant la femme au foyer,
- 73 sont partis célibataires,
- et 14 se sont mariés depuis (3 cas douteux de mariés actuels et dont on ignore s'ils l'étaient au moment de leur premier départ).

De toutes façons, les trois quarts se sont décidés à émigrer quand ils étaient célibataires, mais le quart restant, les mariés qui ont cependant émigré, est loin d'être négligeable.

L'attachement au village, que nous venons de voir pour le mariage, semble une réalité vivante pour les Aït Ouadrin; périodiquement ils y reviennent et beaucoup y expédient de l'argent.

On ne nous a signalé que 8 émigrés que l'on estime définitivement perdus pour la tribu (6 célibataires et 2 mariés sur un total de 95); 5 autres (3 célibataires, 2 mariés) qu'on n'a pas revus et qui n'ont plus rien envoyé inquiètent un peu, mais le cas n'est pas rare de voir revenir certains après de longues années de silence. On parle d'un ouvrier revenu au pays après 10 ans d'absence pour se marier et y demeurer; un autre, revenu après 8 ans, n'a pas pu se réhabituer et est reparti définitivement.

Les pertes sont finalement rares (6 % au plus) et les retours sont le cas courant. La plupart des émigrés rentrent au pays tous les deux ans, sans qu'on puisse voir dans l'époque des retours - non plus que dans celle des départs - aucun lien avec les moissons ni avec l'Aïd Kébir, ni généralement avec les saisons ou les fêtes religieuses.

Les retours se font, le plus souvent, individuellement ou avec quelques rares amis; on profite d'occasions pour la ville la plus proche, le camion d'un fournisseur ou d'un

épicier chleuh; ou, plus simplement, on prend le train en jouant au riche pour quelques jours. Le voyage n'est du reste pas seulement un retour au pays, on va aussi voir les amis disséminés à Rabat, à Casablanca, à Marrakech, à Agadir; partout c'est un arrêt qui permet de se faire admirer dans une belle jellaba neuve achetée à Oujda.

L'arrivée au pays prend toujours un peu l'allure d'une fête de retour de l'enfant prodigue. Tout le long du chemin, du centre des Aït Baha au douar, qu'on met parfois une journée entière à couvrir, l'émigré est invité à boire le thé. Il est vrai qu'il rapporte des nouvelles de bien des mineurs à leur famille. L'émigré fait ici figure d'homme de la ville, même lorsqu'au fond de son cœur il se souvient de cruelles expériences auprès des citadins qui le considèrent plutôt comme un paysan rude et grossier qu'on peut gruger et tromper à loisir. Ici, c'est la revanche, et le climat d'euphorie de ces retours est probablement responsable de bien des rêves de future émigration chez ceux qui sont restés fidèles à leur douar.

Arrivé dans sa famille, l'émigré sort ses cadeaux, quelques vêtements pour sa femme, un coffre de bois pour son père; en hâte on tue un animal, on moud un peu de grain pour les galettes. «Il faut bien que mon fils garde bon souvenir du pays», nous dit un père.

Pendant quelques jours, l'émigré rentré chez lui s'occupera de ses affaires, il ajoutera une pièce à la maison ou il négociera des achats de terrains et de troupeaux, il se peut qu'il cherche à se marier. Mais il est rare qu'il passe au douar tout son temps de liberté; il ne reprendra presque jamais le dur travail des champs. Il poursuivra plutôt sa tournée parmi ses amis et connaissances et les parents de ses camarades de la mine; il donnera ainsi à tous des nouvelles des absents.

Ces tournées ont aussi pour but, bien souvent, d'apporter l'argent économisé que les uns et les autres ont pu lui confier. Bien que cette coutume soit très connue, il est pratiquement impossible d'obtenir des précisions sur le montant des sommes ainsi transportées chaque année de Jérada aux Aït Ouadrim. Tous les recoupements indiquent qu'elles sont relativement modestes et c'est aussi l'impression qui se dégage de l'étude des émissions de mandats. Généralement, et nous nous rallions à cette opinion recueillie sur place, on estime que le total des sommes remises de la main à la main est égal au total des mandats expédiés. Ceux-ci, en 1951 et 1952, ont été d'environ 500.000 F par an; il y aurait donc eu aussi environ 500.000 F apportés chaque année directement de la mine.

L'argent expédié par mandat peut être plus facilement suivi.

Du 2 mars 1951 au 31 juillet 1952, le bureau des Aït Baba a reçu 684.000 F venant de Jérada.

Du 1er août 1952 au 19 mars 1953, le bureau des Aït Baba a reçu 462.300 F venant de Jérada.

En deux ans, de mars 1951 à mars 1953, cela aura fait 1.146.900 F. Ces mandats ont été expédiés à 59 destinataires, dont:

32	ont	reçu	1	seul	mandat	en	2	ans
11	»	»	2	mandats	»	»		
5	»	»	3	mandats	»	»		
4	»	»	4	mandats	»	»		
3	»	»	5	mandats	»	»		
1	»	»	6	mandats	»	»		
1	»	»	7	mandats	»	»		
2	»	»	15	mandats	»	»		

On voit que les expéditions régulières d'argent sont extrêmement rares. La moitié seulement des émigrés a expédié de l'argent en 1952 et 1953, et bien moins du quart a envoyé plus d'un mandat en 2 ans.

Les 32 destinataires qui n'ont reçu d'argent qu'une fois en deux ans ont, en, moyenne, eu un mandat de 6.100 F ce qui correspond tout de même à peu près à un «treizième mois», étant donné le niveau très faible du revenu de la propriété agricole dont nous avons parlé plus haut.

Quelques destinataires - en tout petit nombre - reçoivent cependant des sommes qui sont loin d'être négligeables. C'est ainsi que quatre d'entre eux ont reçu en moyenne plus de 5.000 F par mois; et que les deux plus favorisés ont reçu en moyenne, l'un 7.000 F, l'autre presque 10.000 F par mois.

Il faut d'ailleurs remarquer qu'il n'est pas possible de ramener ces mandats à leur expéditeur. On ne sait donc pas, en particulier, si les sommes importantes ci-dessus ne correspondent pas plutôt aux expéditions d'un commerçant des Aït Baba installé à Jérada. Nous retiendrons donc surtout le chiffre des 32 mandats expédiés une seule fois en 2 ans, et nous croyons que nous pouvons conclure que la richesse apportée aux Aït Baba par ces émigrés aux mines de Jérada est extrêmement faible. Certaines familles n'auront retiré du départ d'un des leurs qu'une somme dérisoire de 3.000 F en deux ans.

Il ne faut pas non plus oublier que les mandats dont nous parlons ici englobent ceux expédiés à toutes les tribus dépendant des Aït Baba, soit 11 tribus comptant 25.467 hommes. Les seuls Aït Ouadrin, avec leurs 7.051 hommes, ont donc sûrement reçu beaucoup moins d'argent. On peut estimer que les trois quarts des émigrés n'ont jamais envoyé d'argent à la tribu par mandat.

Nous avons cherché si les mandats étaient expédiés à des dates bien déterminées, mais nous n'avons trouvé aucune liaison, ni avec les saisons, ni avec les jours de paye. L'Aïd el Kébir, seul, se manifeste par une augmentation du montant moyen des mandats mais sans que la somme globale envoyée à la tribu soit plus forte à cette époque, ni le nombre des mandats. Ni sur les causes de l'émigration, ni sur les bienfaits économiques de celle-ci, les Aït Ouadrin ne viennent confirmer les idées reçues et les constructions de l'esprit.

Nous avons essayé de pénétrer un peu plus avant dans l'opinion générale de la tribu vis-à-vis de l'émigration. Que pensent les parents de l'émigré ? Dans quelle

atmosphère les départs viennent-ils s'inscrire ? Après avoir interrogé près de cent familles, et après avoir laissé parler à cœur ouvert les hommes réunis autour des traditionnels verres de thé, nous croyons pouvoir dire que l'émigration est considérée comme une chose naturelle, mais que les départs définitifs ne sont pas bien acceptés. Pour le village, il ne peut être question que d'un séjour plus ou moins prolongé au loin; un certain mirage de la ville, de sa richesse et de ses plaisirs est entretenu par ceux qui reviennent. On parle beaucoup, les contes naissent; dans l'imagination d'un jeune homme, ou parfois même d'un père de famille, le rêve se forme de partir. Il n'y aura pas de grand déchirement, on se quitte tout naturellement; le plus souvent d'ailleurs, le partant sait qui il va retrouver à Jérada, à Khouribga ou à Casablanca; il profite souvent des connaissances d'un ancien émigré et il part avec lui à la fin de son congé. Au centre minier ou à la ville, il sera tout d'abord, avant d'avoir trouvé du travail, pris en charge pas ses contribuables. En tout cela, et nous voudrions encore insister là-dessus, rien que de simple, de naturel. La vie est ainsi faite; l'émigration, comme le travail des champs, comme la présence du caïd ou du contrôleur civil, comme la sécheresse désastreuse, fait partie des habitudes qui sont complètement acceptées. On n'a pas conscience qu'on cherche à échapper à une tutelle familiale ou administrative, ni à une trop grande pénurie; on est beaucoup plus attiré que repoussé et nous dirions volontiers que c'est l'image de la mine ou de la ville qui est la principale responsable de départs que l'on ne pense jamais devoir être définitifs.

Mais le souci des parents pour les émigrés est aussi un élément bien remarquable et l'inquiétude qui se manifeste dès qu'on peut croire qu'un émigré ne reviendra plus.

C'est bien, croyons-nous, ce qui ressort des visites que nous avons faites. Les cas particuliers que nous donnons ici, pour terminer, peuvent être considérés à cet égard comme assez significatifs.

Cas n° 1. - Ahmed

Il s'agit du premier homme de la tribu à être entré à Jérada. Il était parti, non par nécessité, mais pour voyager et connaître le monde avant de se marier. Après un séjour à Casablanca, il est allé en Tunisie, puis à Jérada où il est depuis neuf ans. Il a conservé de très bonnes relations avec sa famille; trois de ses frères cultivent un patrimoine assez important pour que cette famille soit l'une des plus riches du douar. Il revient régulièrement en permission et il envoie périodiquement de l'argent. Il s'est marié mais n'a pas d'enfant.

Cas n° 2. - Mohammed

Il est parti avec sa femme, il y a cinq ans. Celle-ci étant morte, il est revenu au pays prendre une autre femme qu'il a aussi emmenée à Jérada. Il revient rarement au pays, mais quand il le fait, c'est avec sa femme. Ses attaches avec la tribu sont purement sentimentales.

Cas n° 3. - M'Hamed

Il appartient à une famille pauvre. Le père laissa à sa mort, sa femme, deux filles et deux fils. L'un des fils s'occupe des biens familiaux; l'autre, M'hamed, émigre. Depuis sept ans, il est à Jérada, il est resté célibataire et il revient assez régulièrement au pays en y apportant de l'argent.

Cas no 4. - Ahmed

et

Cas no 5. - M'Hamed

Ahmed, le cadet, est parti à Jérada il y a trois ans, et n'est revenu qu'une seule fois. M'Hamed était déjà à la mine depuis longtemps. Ils ont laissé au pays leurs sœurs; un beau - frère s'occupe des biens de la famille. Les deux frères - encore célibataires - sont partis pour vivre plus largement. Mais on espère qu'ils reviendront un jour se marier et se fixer à nouveau dans la tribu.

M'Hamed a quitté une fois la mine; il avait mis de côté environ 30.000 F avec lesquels il est revenu acheter un peu de terre; il a aussi réparé et agrandi la maison familiale qui a un aspect meilleur que toutes celles du douar. Les envois d'argent sont assez réguliers mais ne dépassent jamais 5 .000 F.

Cas no 6. - Brahim

et

Cas no 7. - Abdallah

Le cadet, célibataire, est parti il y a quatre ans à Jérada et a envoyé assez régulièrement des mandats; mais le vieux père, inquiet de ne jamais voir son un fils revenir en permission, lui a envoyé son frère aîné pour le faire rentrer.

Celui-ci, bien que marié et ayant deux enfants, a préféré rester à la mine où il est depuis un an. C'est le vieux père qui reçoit maintenant l'argent et qui s'occupe de sa bru et des biens de la famille.

Cas no 8.- Brahim

Parti depuis un an et demi, il a laissé au pays son père et son frère. Celui-ci déclare qu'il ira remplacer son frère à la mine dans un an environ. De l'argent est régulièrement envoyé.

Cas no 9. - Addi

Parti depuis sept ans, il est resté célibataire. Il a laissé son père et deux frères qui s'occupent des champs familiaux assez fertiles et assez importants pour faire vivre largement toute la famille. Au début, Addi, a travaillé en Algérie et à Khouribga avant d'aller à Jérada, envoyait de l'argent et venait en permission régulièrement. Comme il n'envoyait plus rien depuis trois ans, un de ses frères est venu lui rendre visite à Jérada, mais il l'a trouvé en «pleine débauche, mangeant la nuit ce qu'il gagnait le jour». Le père juge sévèrement cette attitude et veut garder les deux fils qui lui restent à la maison; il déplore le départ inutile de Addi; l'émigration ne devrait, à ses yeux, toucher que les familles misérables.

Cas no 10. - H'med

Bien que marié et ayant un enfant, il est parti il y a trois ans et a travaillé à Khouribga, en Algérie et à Jérada; il n'a jamais donné directement de ses nouvelles et n'a jamais envoyé d'argent. Sa femme vit misérablement d'un champ exigu et de la générosité du douar.

Cas n° 11. - Mohammed

Célibataire, il est parti depuis cinq ans. Il est revenu régulièrement en permission et il envoie de l'argent. Comme on ne l'avait plus revu depuis un an et demi, son père est allé lui rendre visite à Jérada. Il raconte que la vie ne lui a pas semblé aussi agréable qu'au Souss, surtout parce qu'on ne peut jamais s'arrêter de travailler. Mais il a trouvé les logements corrects et il est au fond satisfait de voir son fils à la mine.

Cas n° 12. - Houçine

Il est parti il y a dix ans et n'a pas donné signe de vie pendant très longtemps; puis, il y a deux ans, il est revenu au village pour y prendre femme; depuis, il lui envoie de l'argent et vient la voir régulièrement. Bien que son père lui ait laissé des biens qui lui permettraient de vivre largement en tribu, il n'a pas l'intention de s'y fixer définitivement, il préfère la ville. Au cours de sa longue absence, il a été jusqu'en France.

Paul PASCON et Jean-Paul TRYSTRAM
Aït Baba - Casablanca - Paris
Avril 1953 - Mai 1954